

## **AVIS D'ENQUETE**

### **COMMUNES DE BAVOIS, ECLEPENS, LA SARRAZ, ORNY**

Une enquête publique est ouverte sur un plan d'extraction, une demande simultanée de permis d'exploiter, une modification du PAC No 308 Le Mormont, une demande de défrichement et sur la décadastration partielle d'un domaine public.

Le projet vise l'extraction de 3.2 mio de m3 de roche calcaire au lieu-dit La Birette pour assurer l'approvisionnement de la cimenterie d'Eclépens. Il touche les propriétés des Communes d'Eclépens, La Sarraz et celle d'Holcim (Suisse) SA aux coordonnées moyennes: 530.400 / 167.800.

Le dossier (plan d'extraction et modification du PAC No 308) est accompagné d'un mémoire technique, d'un rapport selon art.47 OAT et rapport d'impact sur l'environnement, d'un dossier de défrichement et d'un plan cadastral.

Selon:

- les articles 6 et suivants et 15 et suivants de la loi sur les carrières (LCar), les articles 73 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), pour les procédures,
- les articles 15 de l'ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement pour la consultation du rapport d'impact,
- l'article 5 de la loi fédérale sur les forêts, et 5 de l'ordonnance fédérale sur les forêts pour la demande de défrichement avec boisement compensatoire et l'article 65 de la loi forestière vaudoise.

Le dossier peut être consulté aux greffes municipaux des Communes de Bavois, Orny, Eclépens et La Sarraz ainsi qu'au Service du développement territorial (pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne) et auprès de la Direction générale de l'environnement (Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne), du 16 juin au 15 juillet 2015.

Les interventions doivent être consignées soit sur la feuille d'enquête, soit adressées par pli recommandé aux greffes, au département, au Service du développement territorial ou à la Direction générale de l'environnement, dans le délai indiqué.

Afin de répondre aux questions concernant ce dossier, les services de l'Etat, les communes territoriales et l'exploitant, tiendront une permanence d'information à la salle du Conseil communal d'Eclépens le 25 juin 2015 de 19 h à 21 h (rue du Village 1, au 1er étage du bâtiment de l'Auberge communale) et le 2 juillet 2015 à la salle «le Jaquemart», Grand-rue, à La Sarraz de 19 h à 21 h.

Direction générale de l'environnement - Division géologie, sols et déchets